

ENTREPRISES Insertion

Dans les écoles de production, on apprend en fabriquant

Leur nombre va passer de 25 à 100 écoles en dix ans : les écoles de production développent un enseignement adapté à des jeunes en difficulté d'insertion fondé sur la mise en conditions réelles de travail. Le groupe Total a décidé de soutenir ces écoles innovantes.

Manoelle Lepoutre, directrice Engagement Société Civile de Total nous explique pourquoi le groupe industriel s'est engagé à soutenir le développement écoles de production en France. Dominique Hiesse, Président de la Fédération Nationale des Écoles de Production (FNEP) et Patrick Pouyanné, Président-directeur général de Total, ont en effet signé un partenariat entre la Fondation Total et les Écoles de Production en mars 2018. Ainsi la fondation Total s'engage à apporter un soutien financier de 60 millions d'euros sur 10 ans à la FNEP.

Pourquoi Total soutient le développement des écoles de production en France ?

Cet accompagnement dans la durée va permettre d'accélérer le développement de ces écoles, notamment dans les métiers à vocation industrielle. Notre fondation intervient déjà dans le secteur de la formation à l'étranger et pas encore en France. Or il existe des besoins importants. Quand nous avons réfléchi à ce projet il y a trois ans, 20 % d'une classe d'âge sortaient sans compétence reconnue. Et en parallèle, nos collaborateurs et nos fournisseurs nous disaient qu'ils rencontrent des difficultés à trouver des personnes qualifiées dans leurs métiers. Nous nous trouvons dans un pays où l'orientation vers l'industrie n'est pas naturelle.

Ces écoles ont-elles pour voca-



L'enseignement repose sur une tutelle et une mise en condition réelle de production. Photo Fabrice LANG



Manoelle Lepoutre. Photo V. R.

tion de former de futurs salariés de Total ?

Non, la Fondation Total souhaite surtout contribuer, aux côtés des acteurs de la cité, au développement des territoires d'ancrage du groupe Total. Dans ce cas, elle agit plus particulièrement auprès des jeunes parce qu'il est essentiel de leur donner les moyens de se

construire et de construire un avenir meilleur. Par exemple : comme Total a une culture sécurité très forte, nous essayons de la véhiculer auprès des élèves. Les écoles travaillent aussi en lien avec nos fournisseurs qui peuvent leur proposer des actions de sensibilisation à la sécurité. Et comme ces écoles de production travaillent directement sur des commandes d'entreprises, certains de nos fournisseurs prévoient de leur passer commande. De cette façon, les jeunes apprennent à maîtriser les gestes de leur métier, les codes de l'entreprise mais aussi une authentique culture professionnelle. Donc ce partenariat va aussi bien au-delà d'un simple don financier.

Pourquoi avoir choisi la Fédération des écoles de production ?

Nous avons été séduits par le

côté innovant des méthodes d'apprentissage de ces écoles de production. Elles accueillent des jeunes qui n'ont pas trouvé leur voie pour leur donner une formation qualifiante avec de vrais débouchés à l'issue de leur parcours. Ce sont des jeunes qui avaient besoin d'une finalité et qui là se sentent utiles. Nous n'avons eu aucun mal à convaincre notre PDG, Patrick Pouyanné, à engager notre fondation avec la FNEP.

Quels sont les premiers résultats après un an d'activité ?

Au début de ce mois d'avril, la première École de Production de la métallurgie de Normandie a été inaugurée. C'est la première École de production à vocation industrielle qui a été créée avec notre soutien. Depuis octobre 2018, ce sont 10 élèves de 15 à 18 ans qui

REPÈRES

■ Les écoles de production

Les écoles de production sont des écoles techniques privées reconnues par l'État au titre de l'article L.443-2 de la loi votée en 2018. Elles sont gérées par des organismes à but non lucratif. Elles permettent de faciliter l'insertion professionnelle de jeunes dépourvus de qualification. Elles dispensent sous statut scolaire un enseignement général, technologique et professionnel, en vue de l'obtention d'une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle certifié. La première de ces écoles a été implantée à Lyon en 1882 : l'école Boisard portant le nom de son créateur. Aujourd'hui, on en compte 25 dans sept régions. À dix ans, l'objectif est de mailler l'ensemble du territoire français avec 100 écoles pour 4 000 jeunes.

préparent en deux ans, le CAP de Conducteur d'installation de production (CIP). Les élèves consacrent les deux tiers de leur temps de formation, soit 24 heures par semaine, à la fabrication de pièces mécaniques pour des entreprises industrielles de la région. Cette année, ce sont 5 ou 6 nouveaux projets de créations ou d'extensions qui devraient aboutir correspondant à un engagement financier de près de 6 millions d'euros.

Recueilli par Vincent ROCKEN

Ce dossier s'inscrit dans l'opération Repère confiance, soutenue par l'Institut de l'entreprise et le groupe de presse Ebra auquel appartient votre journal. Ce label rassemble des actions à visée sociale et environnementale des entreprises. Nous publions un mardi sur deux ce dossier.

REPÈRES

■ Qui peut y entrer ?

Des jeunes dès 15 ans ayant pu rencontrer des problèmes scolaires et qui sont volontaires pour se former à un métier. Ils ont selon la FNEP, « la certitude d'obtenir un diplôme et d'être recrutés pour un emploi qualifié et durable à la sortie de l'école. Certaines écoles ont jusqu'à 5 à 6 offres d'emploi pour un élève en fin de scolarité ».

■ Quels premiers résultats ?

Elle revendique également « moins de 5 % d'abandons contre 27 % en lycées pro et

40 % en centres de formation d'apprentis (CFA) pour les moins de 18 ans et un taux moyen de réussite aux examens académiques de l'État du CAP (niveau V) et du bac pro (niveau IV) supérieur à 90 % et chaque année de nombreux lauréats aux concours du Meilleur Apprenti de France, au concours général des métiers, aux Olympiades des métiers. »

■ Quels sont les domaines concernés ?

Le bâtiment, l'industrie, l'automobile, la restauration ou encore le numérique, avec

notamment dans des métiers en tension comme usineurs, chaudronniers, métalliers, monteurs, câbleurs, menuisiers, réparateurs auto, carrossiers, agents de restauration,

■ Quel enseignement ?

Les Écoles de production fonctionnent avec deux tiers de pratique et un tiers d'enseignement théorique et général, le tout dans un lieu unique. Pendant la phase pratique, le jeune n'est pas en apprentissage, il a un statut scolaire au sein de l'École de

production, où sont recréées les conditions réelles d'exercice d'une entreprise. Les élèves sont accompagnés de leur formateur et apprennent à travailler en vraies conditions de production.

■ Quel financement ?

Les produits qu'ils créent sont vendus à des clients. C'est ce qui permet de faire le lien avec les entreprises et de contribuer à près d'un tiers du budget de ces écoles, le reste provenant des subventions de collectivités territoriales et la taxe d'apprentissage.